

BUDO-KWAÏ-ARMENTIERES

Association déclarée le 11 Février 1969, n° 6410, J.O. du 20.02.69

Section **AIKIDO**

PROFESSEURS

Bruno LAMBLIN (BEES)

Bruno HALLEZ (DIF)

Franck RUELLE (DIF)

ASSISTANTS

Francis FARDEAU

Cédric DEMEULENAERE

*En cas exceptionnel d'absence de professeur principal,
le cours sera dirigé par le plus gradé présent sur le tatami.*

HORAIRE DES COURS

Lundi 19 h à 20 h30.

Vendredi 19 h à 20 h30

Dimanche 8 h30 à 10 h. (pratique des armes)

Au cours de l'année, des stages d'aïkido vous sont proposés. Vous pouvez retrouver les coordonnées de ces stages soit par affichage dans le club, soit sur le site internet :

budokwaiarmentieres.sup.fr

Pourquoi participer à des stages ?

Les expériences sont vecteurs de la progression.

La pratique et le perfectionnement se poursuivent auprès de maîtres, ou d'autres enseignants.

La rencontre avec d'autres participants est également source d'enrichissement.

Les stages sont indépendants des passages de grades kyu.

Mais, un minimum de 3 stages organisés par les instances fédérales sont obligatoires pour se présenter à un passage de dan. Ces stages doivent être effectués dans les 12 mois qui précèdent la date limite d'inscription à ce passage.

ATTESTATION

Je soussigné

NOM.....Prénom.....né(e) le

Agissant pour moi-même pour l'enfant

NOM.....Prénom.....né (e) le

Dont je suis le représentant légal

Déclare, après avoir pris connaissance des conditions d'inscription et des dangers encourus par la pratique des arts martiaux (entraînement, compétitions et déplacements),

m'inscrire inscrire le mineur sus-nommé, dans le cadre d'une activité hors scolaire

aux cours de AÏKIDO du BUDO-KWAÏ-ARMENTIERES.

Je note que, en cas particulier de l'absence d'un professeur diplômé, il est prévu ponctuellement que le cours soit dirigé par un élève gradé.

Je note que l'assurance ne sera effective que dans un délai de trente jours ouvrables après la date d'inscription et atteste accepter toute responsabilité dans le cadre d'un éventuel accident survenant pendant cette période.

Je note que j'ai la possibilité de souscrire personnellement des garanties d'assurance complémentaires individualisées.

D'autre part, pour moi-même ou pour le mineur concerné, j'autorise la prise en charge médicale pour tout incident survenant durant les manifestations, les transports ou déplacements et les entraînements au club.

Date : **Signature précédée de la mention « lu et approuvé »:**